#### CARACTERE SUBSTITUABLE évaluation rendue à DP5 : 18/01/2019

FLUTICASONE/SALMETEROL CLL PHARMA MYLAN 100 microgrammes/50 microgrammes/dose, poudre pour inhalation en récipient unidose

;

FLUTICASONE/SALMETEROL CLL PHARMA MYLAN 250 microgrammes/50 microgrammes/dose, poudre pour inhalation en récipient unidose

FLUTICASONE/SALMETEROL CLL PHARMA MYLAN 500 microgrammes/50 microgrammes/dose, poudre pour inhalation en récipient unidose

;

Substances actives: fluticasone-salmétérol

Titulaire: CLL PHARMA=>MYLAN PHARMA

Demande déposée le : 03.07.2012 par le laboratoire CLL

Procédure nationale (dossier papier)

<u>Dépôt selon</u>: Art 10 (3) Demande hybride avec bioéquivalence ne peut pas être démontrée par des études de bioéquivalence.

Spécialités de référence :

SERETIDE DISKUS 100 microgrammes/50 microgrammes/dose, poudre pour inhalation en récipient unidose-

(AMM: 26/06/2000) - Lab. GLAXOSMITHKLINE

SERETIDE DISKUS 250 microgrammes/50 microgrammes/dose,

poudre pour inhalation en récipient unidose-

(AMM: 26/06/2000) - Lab. GLAXOSMITHKLINE

SERETIDE DISKUS 500 microgrammes/50 microgrammes/dose,

poudre pour inhalation en récipient unidose-(AMM : 26/06/2000) – Lab. GLAXOSMITHKLINE

### Dossier fourni à l'appui de la demande initiale par le laboratoire CLL:

<u>Positionnement de la demande initiale nationale</u> (formulée par le laboratoire CLL): dossier hybride 10 (3) Directive 2001/83/EC "bioéquivalence ne peut être démontrée"

Le laboratoire CLL revendique le caractère "générique" de sa spécialité en tant que médicament substituable aux spécialités de référence SERETIDE DISKUS.

Contenu du dossier déposé à l'appui de la demande pour établir la comparaison avec le princeps: Le dossier fourni à l'appui de la demande d'AMM comporte en partie pharmaceutique des données comparatives *in vitro* avec le princeps SERETIDE DISKUS.

Il n'est pas fourni d'étude *in vivo* : pas d'étude pharmacocinétique, pas d'étude clinique efficacité/sécurité.

Le laboratoire revendique la conformité de son produit aux 9 critères définis dans la ligne directrice européenne adoptée le 22 janvier 2009 : " Guideline on the requirements for clinical documentation for

orally inhaled products (OIP) including the requirements for demonstration of therapeutic equivalence between two inhaled products for use in the treatment of asthma and chronic obstructive pulmonary disease (COPD) in adults and for use in the treatment of asthma in children and adolescents" Doc Ref: CHMP/EWP/4151/00 Rev.1. pour déroger à la réalisation d'études in vivo pour établir l'équivalence thérapeutique avec le produit princeps.

### Caractères de substitution:

# 1°) Démonstration de l'équivalence thérapeutique

Evaluation des données comparatives in vitro :

Les données comparatives *in vitro* ont été soumises à l'évaluation des groupes de travail pharmaceutiques.

A l'issue de l'évaluation, le GROUPE DE TRAVAIL SUR LA QUALITE PHARMACEUTIQUE. DU 18 OCTOBRE 2018 a conclu en ces termes : "AVIS FAVORABLE sur l'équivalence pharmaceutique entre le Générique et la Référence. La durée de conservation proposée de 24 mois à une température inférieure à 30°C est acceptée." Voir relevé d'avis pharmaceutique.

### Extrait:

NL:

DENOMINATION DE LA (DES) SPECIALITE(S) :

FLUTICASONE/SALTIEROL CLL Phatma 100/50

Expert Galéniste :

CPMP/EWP/4151/J0 Rev. 1
GUIDELINE ON THE REQUIREMENTS FOR ÉLINICAL DOCUMENTATION FOR ORALLY INHALED PRODUCTS (OIP) INCLUDING THE REQUIREMENTS FOR DEMONSTRATION OF THERAPEUTIC EQUIVALENCE BETWEEN TWO INHALED PRODUCTS FOR USE
Section 6.3 Design and the substance.

Secoul 0.2 kilowii active substance			
Cyftere	оймом	LOCALISATION des données dans le dossier	Commentaires si étart
The product contains the same active substance (i.e. same salt, ester, hydrate or solvate, etc.). The pharmaceutical dosage form is identical (e.g. pMDI, non-pressurised MDI, DPI, etc.).	001	3.2.P. 1 3.2.P.2	Flutionsom Propionale et Salmetinol Xilatean blisher type DISKUS i.e. SERETIDE
The active substance is in the solid state (pawder, suspension): any differences in crystalline structure and/or polymorphic/form should not influence the dissolution characteristics, the performance of the product or the aerosol particle behaviour.	oui	3.2P.2	Polymorph I pou le Salmetenor Xi
Any qualitative and/or quantitative differences in excipients should not influence the performance of the product (e.g. delivered dose uniformity, etc.), aerosol particle behaviour (e.g. hygroscopic effect, plume dynamic and geometry) and/or be likety to affect the inhalation behaviour of the patient (e.g. particle size distribution affecting mouth/throat feel or "cold Freon" effect).	ovi	3.2P.L	Formle simple Lactifet lactore lactore micro-carrier qui suit lo Lactifo dans le tractor pulmonoure
Any qualitative and/or quantitative differences in excipients should not change the safety profile of the product.	NEB	NT	Formula similairs
The inhaled volume through the device to enable a sufficient amount of active substance into the lungs should be similar (within +/- 15%).	oui	3,2,82	le dispositificienhalation et un clone du Diskus GSK. S'alfendu à de probabames de proprietiendustrielled des
Handling of the inhalation devices for the test and the reference products in order to ralease the required amount of the active substance should be similar.	oui	3.2.P.2	deste inhole similaire aux profile grambonitique similaire.
The inhelation device has the same resistance to airflow (within +/- 15%).	001	3.V.2	Resistance identique quel que soit le flow-route jusqu'à 110 l/min
The target delivered dose should be similar (within +/- 15%).	oui	PZ	la dose délivrir et la masse fine s' similaire à différents flow-vate
Ca ponait Galdrigu	ton	ra	fait similaire sur la plan 16 oct-2012

En application de la ligne directrice CHMP/EWP/4151/00 Rev.1. l'absence d'étude *in vivo* n'est pas opposée au laboratoire demandeur.

## 2°) comparaison des dispositifs d'inhalation :

Le dispositif d'inhalation développé par CLL présente les mêmes caractéristiques et les mêmes modalités de fonctionnement et de manipulation que le dispositif DISKUS.

DISKUS GSK (extrait RCP)

Inhalateur de la spécialité CLL (Extrait RCP)













Les 2 inhalateurs sont munis d'un compteur de doses.

En conclusion, d'un point de vue clinique, la substitution devrait donc être acceptable. Ceci ne préjuge pas de la validité règlementaire de l'inscription d'un hybride dans le répertoire des génériques. **NB:** les spécialités CLL dont le demandeur d'autorisation est devenu Mylan <u>ne sont pas substituables à SERETIDE, suspension pour inhalation en flacon pressurisé</u> (dispositif EVOHALER).

Les RCP/Notice patient pour chacun des dosages sont joints en annexe